



Le 12 mai 2025

**PAR COURRIEL**

**Accès à l'information**  
Édifice Jean-Lesage  
21<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
[Responsable.Acces@hydroquebec.com](mailto:Responsable.Acces@hydroquebec.com)

**Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2025-0085**

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 19 février dernier et indiquant vouloir obtenir:

*« La liste des émissions audio/vidéo/podcast financées par Hydro-Québec au cours des trois dernières années (2021-2022, 2022-2023, 2023-2024) et de la première moitié de 2024-2025, ainsi que les sommes dépensées par année à ce chapitre. »*

*Pour chacune de ces émissions, le montant qui a été dépensé par le ministère et les statistiques de visionnement ou d'écoute. »*

(Transcription intégrale)

Aux termes des recherches effectuées pour le traitement de votre demande, pour les années 2024 et 2025, nous avons retracé l'émission « *Pas d'énergie à perdre* » et les vidéos de l'Alternateur sur la chaîne YouTube.

Concernant la série « *Pas d'énergie à perdre* » de 2024-2025, nous vous dirigeons vers la réponse à la demande d'accès à l'information numéro DAI-2025-0087, accessible sur notre site Web à l'adresse suivante: <https://www.hydroquebec.com/data/loi-sur-acces/pdf/DAI-2025-0087-lettre-reponse.pdf>.

Les sommes dépensées par Hydro-Québec auprès des fournisseurs pour cette série s'élèvent à 486 k\$ en 2024 et à 42 k\$ en 2025. Cette série n'a généré aucune dépense au cours des années 2021, 2022 et 2023. À ce jour, plus de 621 000 visionnements ont été générés par cette série.

Quant aux émissions de l'Alternateur, voici les sommes annuelles dépensées auprès des fournisseurs :

	<b>Sommes dépensées<sup>1</sup></b>
2021	157 k\$
2022	235 k\$
2023	250 k\$
2024	267 k\$

<sup>1</sup> Inclut l'accompagnement d'agences partenaires, la création et la production de contenu pour l'émission sur YouTube, mais également des contenus pour en faire la promotion sur TikTok et Instagram.

Vous trouverez le nombre de visionnements pour chaque vidéo, disponible directement sur la chaîne YouTube : [https://www.youtube.com/@lalternateur\\_/videos](https://www.youtube.com/@lalternateur_/videos)

En ce qui concerne les renseignements visant nos balados (podcasts), nous vous dirigeons vers la réponse à la demande d'accès à l'information numéro DAI-2023-0527, accessible sur notre site Web à l'adresse suivante : <https://www.hydroquebec.com/data/loi-sur-acces/pdf/dai-2023-0527-lettre-reponse.pdf>. Le nombre total de consultations actualisées du balado « *Votre Tweet est important pour nous* » était de 69 399 au 19 mars 2025 (et 2 241 405 visionnements des capsules qui en découlent). Les balados « *Durable, tout court!* » et « *Avant de tirer la plogue* » ne bénéficient plus d'activités de promotion et nous n'avons plus accès aux statistiques de visionnements pour celles-ci. Nous invoquons donc à leur égard l'article 1 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* en annexe.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet, de même que l'article de cette loi mentionné à la présente.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

Stéphanie Assouline  
Vice-présidente – Affaires corporatives, juridiques et réglementaires  
et cheffe de la gouvernance (par intérim)

p. j.